



- Constructible sous conditions B1
- Constructible sous conditions B2
- Constructible sous conditions B3 *
- Non constructible R
- Zone de précaution Rp *
- Zone soumise aux chocs mécaniques Rc *
- Zone soumise au recul du trait de côte Rr *
- Cote de référence (en m NGF IGN69) :
aléa centennal + 20 cm en zone fluviale
et aléa 2100 en zone maritime
- Limite communale
- Limite de parcelle
- Bâtiment
- Zone d'activités portuaires *

* Zone non représentée sur la planche

0 25 50 100
Mètres

PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR

 République Française
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX
 ET D'INONDATION (PPRL-i)
 DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**

**Plérin, Saint-Brieuc, Languieux, Yffiniac,
 Hillion, Ploufragan, Trémuson et La Méaugon**

CARTE REGLEMENTAIRE

Dossier approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2016

Commune de SAINT-BRIEUC

DDTM22
 SCIPRS/RN
 1, rue du Parc
 22022 Saint-Brieuc Cedex

Date : Février 2016
 Echelle : 1/2000
 Planche : 1/6
 Mise à jour :